

Département
de la MOSELLE

COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK

Arrondissement
de THIONVILLE-EST

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Conseillers
élus : **15**

en fonction : **14**

Conseillers présents : **11**

Séance du 05 décembre 2023

Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire

Présents : M. Alain SINDT ; M. LINSTER Nicolas ; M. GABRIELE Jérôme ; M. HIRTZ Thiébaud ; M. BERGER Laurent ; M. HILD Didier ; M. KOP Patrice ; Mme DELAPORTE Marjorie ; M. Jean-Marc SINDT ; M. Pierre Edouard BODEREAU ;

Présent par procuration : Mme Véronique ANDRE ép. CHOSEROT donne procuration à M. SINDT Jean-Marc
M. RISCH Jérôme donne procuration à M. KOP Patrice

Absente excusée : Mme MARCK Christelle

2 – Décisions prises dans le cadre des délégations du Maire

Monsieur le Maire par la présente communication et en conformité avec les articles L 2122-22 et L 2123, informe les membres du conseil municipal que dans le cadre des délégations qui lui ont été transmises par délibération du 04/06/2020 en point 1, il a accepté :

Devis N° DE20230094 de la Sté Heurelec 41 Rue de la Gare 08090 TOURNES : 1 361.00 € HT soit 1 633.20 € TTC
Pour le changement du moteur de volée sur la cloche de l'Eglise Saint Jean Baptiste de Kerling-Lès-Sierck
Devis N° 2475 de la Sté ImprimComest 6 Place Clémenceau 57220 BOULAY : 175.00 € HT soit 210.00 € TTC
Pour le panneau de chantier de la 2^{ème} phase des travaux de Fréching

Le Conseil Municipal, Monsieur le Maire entendu, à l'unanimité des membres présents, prend acte de ces informations et donne pouvoir à Monsieur le Maire afin de donner suite à ces dossiers.

Pour copie certifiée conforme à l'original
Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 05 décembre 2023

Le Maire, Guy HOCHARD



Accusé de réception en préfecture
057-215703612-20231205-0205122023-DE
Date de télétransmission : 07/12/2023
Date de réception préfecture : 07/12/2023